

SERVIETTE BIOWELS® ULTRA - 80X45CM - NOIRE - GAUFRÉE

CARACTÉRISTIQUES					
RÉFÉRENCE BIOWELS _®	BIOSER0001				
GAMME	Ultra				
COULEUR	Noire				
LARGEUR SERVIETTE	45cm ⁽¹⁾ *				
LONGUEUR SERVIETTE	80cm ⁽¹⁾ *				
GAUFRAGE	Oui *	Control of the Contro			

(1) Tolérance : +/- 5% - (2) Tolérance : +/- 15%

BIODÉGRADABILITÉ & COMPOSTABILITÉ				
COMPOSITION	Fibres de bois			
RECYCLABLE	Oui 100%			
BIODÉGRADABLE	Oui ⁽³⁾			
COMPOSTABLE	Oui ⁽³⁾			
FSC	Oui ⁽³⁾			
OEKO-TEX	Oui ⁽³⁾			

⁽³⁾ La matière première est certifiée TUV AUSTRIA OK Compost Industrial (EN 13432) / OK Compost Home (NF T 51800)** / FSC / Oeko-Tex









ATOUTS				
√ Ultra absorbante	√ Ultra résistante	√ Très légère	√ Très douce	
√ Hygiénique	√ Écologique	√ Ergonomique	√ Ne peluche pas	

CONDITIONNEMENT					
	EAN	CONTENANCE	DIMENSIONS		
PAQUET	3770028540006	30 serviettes	23x26cm		
CARTON	3770028540099	240 serviettes	24x40x52cm		
PALETTE	-	10 080 serviettes	100x120x200cm env		

⁽⁴⁾ Poids net, tolérance : +/- 5%

MADE IN FRANCE

BIOWELS® SAS

Siège social: Les Aulnes III – 11-13, Rue des Aulnes – 69760 LIMONEST (France)

Mail: contact@biowels.com - Tél: +33 4 81 06 22 77

SAS AU CAPITAL DE 500 192 € - **TVA** : FR08910890268 - **SIRET** : 91089026800014 - **APE** : 1722Z

** Ce produit est formulé à l'aide d'une matière biodégradable et compostable. Par conséquent, le produit est de nature à pouvoir subir une décomposition physique. Le processus de biodégradation dans le sol dépend des conditions d'environnement spécifiques (Climat, présence de micro-organismes, qualité du sol, etc...). Notes: Un matériau compostable doit pouvoir subir un processus de compostage c'est à dire un traitement biologique de décomposition contrôlé de déchets organiques et minéraux conduisant à un sous-produit stabilisé. Le matériau ne doit pas montrer d'impact négatif sur la qualité du compost obtenu. Notre présent certificat ne couvre pas cet aspect, toutes spécifications particulières doit faire l'objet d'un accord particulier. Il appartient à l'utilisateur final de s'assurer que le produit dans son emploi effectif soit conforme à l'obtention du taux de biodégradation recherché. La conformité s'entend sous réserve du respect des conditions de stockage, de manutention et d'utilisation prenant en compte les caractéristiques particulières du matériau ou objet, conditions telles que prévues par les usages ou codes professionnels. Sous réserve de l'évolution de la législation, nous pouvons modifier sans préavis la formulation. Nous consulter pour plus de renseignements.

^{*}Dimensions, épaisseur, gaufrage et conditionnement spécifiques possibles sur demande.